



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** d'une session **ORDINAIRE** tenue par le **conseil municipal** à l'hôtel de ville situé au 15 rue Caron à Kingsey Falls, le **7 octobre 2019** et à laquelle il y avait quorum.

**RÉSOLUTION NO 19-225**  
**KINGSEY FALLS, MUNICIPALITÉ ALLIÉE**  
**CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- 2 C'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- 3 Le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- 4 Il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- 5 Malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- 6 Lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- 7 Comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de proclamer Kingsey Falls municipalité alliée contre la violence conjugale.

**COPIE CONFORME** émise le 9 octobre 2019

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière